Développer la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

Développer la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

Au-delà de la mise en commun des données, la dernière étape pour favoriser les prises de décisions éclairées reste la sensibilisation et l'éducation à destination de l'ensemble des publics. En effet, ces démarches qui permettent d'expliquer les liens de cause à effet restent l'un des moyens les plus efficaces pour assurer la préservation de l'environnement. Dans ce sens, la région Franche-Comté dispose d'atouts indéniables pour faciliter la sensibilisation, comme par exemple la présence d'une biodiversité remarquable, qu'il est courant d'observer à proximité immédiate des zones urbaines.

La Franche-Comté peut d'ores et déjà s'appuyer sur deux démarches intéressantes : le plateau EEDD de la MEFC et l'organisation du Rectorat. L'intérêt de ces structures n'est plus à démontrer et ces partenariats sont à maintenir et même à renforcer. Ces structures dépendent cependant fortement des soutiens financiers des différents partenaires publics, l'enjeu de leur devenir est donc majeur.

- EEDD : Education à l'Environnement pour un Développement Durable
- MEFC : Maison de l'Environnement de Franche-Comté

La science participative : acquérir des connaissances et sensibiliser

- Présentation

Les sciences participatives existent depuis 1900 mais se sont développées à partir des années 70. Il s'agit de faire contribuer tout un chacun à la connaissance, ce qui contribue à sensibiliser les participants.

Les programmes de sciences participatives sont généralement élaborés par des scientifiques qui mobilisent des observateurs faisant partie de la société civile dans le but d'obtenir des données environnementalistes. Les informations collectées lors de ces programmes sont ensuite organisées en base de données, traitées et interprétées par des scientifiques. L'information ainsi obtenue est ensuite valorisée, vulgarisée et diffusée.

Suivant la question posée et l’effort recherché les programmes participatifs peuvent cibler des publics plus ou moins avertis. L’expérience montre que des observations effectuées dans le cadre d’un protocole réfléchi et étudié par des professionnels, accompagnée d’une analyse puis d’études parallèles et complémentaires réalisées par des spécialistes, permettent d’obtenir des données pertinentes.

- Faire appel au grand public apporte deux avantages considérables

Un fantastique vecteur de connaissance. Le patrimoine naturel est partout, diversifié, et finalement peu connu. Certaines données, pourtant plutôt faciles techniquement à recueillir font défaut. C’est pourquoi développer la connaissance scientifique et l’observation fait partie des quatre orientations structurantes de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Il y a un réel intérêt à mieux connaître la nature notamment « la nature ordinaire » qui joue un rôle essentiel dans les continuités écologiques. Nous disposons d’un réseau d’observateurs potentiels de 60 millions d’individus couvrant la quasi totalité du territoire.

Le deuxième intérêt de la science participative est que l’ensemble des observateurs potentiels représente les habitants du territoire et par conséquent les principaux utilisateurs et gestionnaires de la nature. Faire participer le citoyen à un protocole d’acquisition de données naturalistes c’est aussi le sensibiliser sur les enjeux de la protection de la biodiversité. En devenant observateur, il devient acteur. Par ailleurs en ouvrant l’acquisition de données à tout individu : citoyens, naturalistes, décideurs ou politiques nous obtenons une information partagée du territoire.

- Exemples

L’observatoire des papillons de jardins se concentre sur les 28 espèces les plus communes de papillons de jour pour évaluer à terme, les évolutions de la biodiversité des jardins. Toutes les espèces sont présentées sur un site avec une photo, un descriptif et une carte de répartition. Le protocole très simple a permis la participation de 4000 jardins soit environ 16 800 relevés en 2007.

Le site Sigogne permet également de déposer des documents et de faire participer les habitants, associations…

- Conclusion

Sans être un « outil miracle », la science participative, en plus de nous fournir de l’information en quantité, possède également l’intérêt non négligeable de mobiliser le grand public sur la conservation de la biodiversité. Il sera intéressant de communiquer sur les programmes nationaux (vigie-nature) et d’appuyer localement le développement de protocoles test en lien avec les problématiques de connexions biologiques.

Chez soi aussi, c'est possible !

Lieu : dans mon jardin, dans ma commune...

Constat :

l'adhésion de tous est indispensable pour réussir la politique de préservation des continuités écologiques. Chacun peut participer à son niveau et selon ses moyens. [1]

Réalisation :

éviter les clôtures de type grillage et préférer les haies vives avec des essences locales, créer une mare, un muret, laisser des zones non tondues pour que certaines espèces puissent accomplir leur cycle de reproduction, empêcher la faune de tomber dans les trous (fosses, piscines vides...) et lui permettre de remonter (planche inclinée, branche)...

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

---

URL source: http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/connaissances-et-partage/developper-la-sensibilisation-et-leducation-a-lenvironnement

Liens:
[1] http://perfc.dev02.linalis.com/sites/default/files/styles/modal/public/image.jpg?itok=klIKSsPK